

**DEPARTEMENT DE LA
NIEVRE**

**COMMUNE DE
CHAMPVOUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

Date de convocation	07/12/2024
Nombre de Conseillers en exercice	9
Nombre de Conseillers présents	7
Nombre de votants	7

DE LA COMMUNE DE CHAMPVOUX

L'An deux mil vingt-quatre, le douze décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Champvoux, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-Louis ROUEZ, Maire.

Présents : M. ROUEZ Jean-Louis Mme GILBERT Anne (Adjointe),
M. ACHDJIAN Azade, M. GILLES Nicolas, M. BARDIOT Antoine,
M. JOHNSON Kwaku, Mme GOULARD Stéphanie

Absents excusés : M. DUCH Jean-François, Mme CROSNIER Céline

Secrétaire de Séance : M. Azade ACHDJIAN

Numéro de la délibération

2024-37

Objet de la Délibération :

DCE 2024

**Remplace et annule la
délibération 2024-33**

.....
Le maire précise que la dotation cantonale d'équipement a déjà fait l'objet d'une délibération le 04.10.2024 dans laquelle était retenue l'étude d'évaluation des travaux de restauration de notre église, précisant la volonté de prendre l'intégralité du solde de la DCE 2024 et 2025.

Or, il s'avère que suite à la demande de subvention auprès de la DRAC, il nous sera attribué 50 % du montant de notre dépense.

Il convient donc de demander de la dotation cantonale que pour l'année 2024 pour les travaux de restauration de notre église.

Après délibération, les membres du conseil municipal ACCEPTENT la proposition du maire.

Pour extrait conforme et certifié exécutoire

Le secrétaire de séance,
Azade ACHDJIAN



Le Maire,
Jean-Louis ROUEZ



SOUS-PREFECTURE
DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE

Reçu le **16 DEC. 2024**

au contrôle de légalité

